



## INFORMATION - COMMUNIQUÉ

---

Pour publication immédiate  
Le mardi 25 juillet 2017

### **Lancement de l'appel de demandes dans le cadre de la Stratégie des partenariats de la lutte contre l'itinérance**

**Winnipeg, Manitoba** – L'appel de propositions pour la Stratégie des partenariats de la lutte contre l'itinérance a été lancé.

Le gouvernement du Canada offre du financement aux projets visant à appuyer les personnes sans abri ou à risque de le devenir par l'entremise de la Stratégie des partenariats de la lutte contre l'itinérance (SPLI). Depuis 2012, la Ville de Winnipeg, dans le cadre de la SPLI, affecte des fonds fédéraux à des organismes communautaires locaux dont le travail important soutient les personnes et les familles en situation d'itinérance à Winnipeg.

La SPLI de 2014-2019 investira au total 35 millions de dollars dans les organismes winnipégois afin d'appuyer les programmes de lutte contre l'itinérance, appuyer le développement des services de soutien et financer des investissements en immobilisations là où sont offerts des services aux personnes sans abri ou à risque de le devenir.

Le conseil consultatif communautaire (CCC) de Winnipeg est responsable d'orienter la lutte contre l'itinérance à Winnipeg et d'administrer le financement dans le cadre de la SPLI. Le CCC définit les priorités locales à l'aide d'un processus de planification, détermine quels projets devraient être mis sur pied afin de répondre à ces priorités et donne un compte rendu à la collectivité sur les efforts déployés pour la prévention et la réduction de l'itinérance ainsi que les résultats de ces efforts. Cet appel de propositions est axé sur les trois priorités suivantes :

- à l'aide de services individualisés, améliorer l'autonomie des personnes sans abri et de leur famille, ainsi que des personnes à risque imminent d'itinérance;
- améliorer ou accroître la capacité des installations servant à répondre aux besoins des personnes sans abri, ou de celles à risque de le devenir de manière imminente;
- coordonner les ressources et les répartir entre les organismes locaux pour en assurer une utilisation efficace.

Des séances d'information pour les organismes qui s'intéressent à faire demande pour obtenir du financement de la SPLI se tiendront en juillet et en août 2017. Les participants et les participantes pourront étudier le processus de demande et d'évaluation et poser des questions à ce sujet.

**Date : Le 26 juillet 2017**

Heure : De 13 à 15 heures

Lieu : Centre de loisirs Centennial Nord

90, rue Sinclair (salle de conférences)

[Inscriptions à l'activité du 26 juillet](#)

**Date : Le 16 août 2017**

Heure : De 13 à 15 heures

Lieu : Centre de loisirs Centennial Nord

90, rue Sinclair (studio)

[Inscriptions à l'activité du 16 août](#)

Les propositions doivent être soumises au plus tard **le 6 septembre 2017, à 16 heures.**

Pour de plus amples renseignements sur la SPLI, visiter la page [Ville de Winnipeg – Stratégie des partenariats de la lutte contre l'itinérance.](#)

-30-

Les médias peuvent obtenir des renseignements directement de la ligne des médias de la Ville de Winnipeg, au 204-986-6000, ou par courrier électronique, à [MediaInquiry@winnipeg.ca](mailto:MediaInquiry@winnipeg.ca).

Suivez-nous sur Facebook : [facebook.com/cityofwinnipeg](https://facebook.com/cityofwinnipeg)

Suivez-nous sur Twitter : [twitter.com/cityofwinnipeg](https://twitter.com/cityofwinnipeg)